

**CODE RNCP** : 36938**NIVEAU** : Diplôme de niveau 5**CERTIFICATEUR** : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE** : 10/10/2022**DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT** : 31/07/2027**CODE NSF** : 322**FORMACODE(S)** : 44084**CODE ROME** : K1201**LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36938/>

## PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

## PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un niveau 4 (Bac pro ASSP, SAPAT, ST2S, STMG), d'un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) ou tout autre diplôme reconnu de niveau 4 (DE ME, DE TISF, BPJEPS...)  
Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Selon les modalités définies par PARCOURSUP'.  
Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Être intéressé par l'aide, le conseil aux personnes. Cet intérêt pourra être attesté par une expérience de bénévolat
- Disposer de compétences scientifiques, techniques et sociales pour établir le lien entre un aspect de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, budget, habitat-logement) et la santé, le bien-être
- Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur
- S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du BTS ESF peut exercer ses activités dans différentes structures publiques et privées  
Selon les secteurs, les emplois seront dénommés différemment : conseiller habitat, chargé de gestion locative, conseiller en énergie, responsable vie quotidienne, animateur en consommation, animateur prévention santé, conseiller aux tuteurs familiaux...  
Poursuite de formation : Bachelor CISP - Licence

## VALEUR AJOUTÉE

- Accompagnement (point écoute)
- Projets pédagogiques
- Passerelle avec les formations du secteur médico-social
- Partenariats écoles et entreprises

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels  
Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5  
Epreuves d'examen ponctuelles – épreuves écrites, orales et de mises en situation professionnelle

La certification obtenue pour le titulaire s'organise selon deux modalités d'évaluation :

- Evaluations en contrôle en cours de formation
- Examens ponctuels à la fin de cycle de formation

Validation totale ou partielle des blocs de compétences

## PROGRAMME

U1 : Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne

U2 : Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement

U3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne

U4 : Communication professionnelle - animation d'équipe

U5 : Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale

U6 : Communication en LVE

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 20

## EQUIVALENCE ET PASSERELLES

Aucune correspondance – pas d'équivalences ou passerelles voir fiche RNCP « liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

## DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

Début de la formation à compter de septembre

## ENTREPRISES

Associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, foyers logement, bailleurs sociaux, services en prévention santé...

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco / UFA Baudimont :

handicap@cfajeambosco.fr / handicap.cfp@baudimont.com

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

## TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7661 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

**75 %**

Taux d'interruption en cours de formation

**7 %**

Taux de poursuite d'études

**NC\***

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois \*

**NC\***

Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier \*

**NC\***

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

\* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / \* NC Non Connue

### COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

### EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr

**SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT**

relations-entreprises@baudimont.com

